

Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

AMENAGEMENTS EXT DE CHAMPAGNE
 3 RUE DU PORT

51150 Condé-sur-Marne

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2026	F01260600098	410162	F01260600098	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	016205 - Recy					
PJDER3C330	DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 330	3.5	M3	142.50	498.75	20 %
450	FIBRES SYNTHETIQUES	3.5		8.00	28.00	20 %
TI	Transport incomplet	2.5		25.00	62.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	3.5	UN	1.50	5.25	20 %
506	TAXE CARBONE	3.5	UN	1.50	5.25	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	3.5	UN	4.00	14.00	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	3.5	UN	1.68	5.88	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/08/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 619.63 €

Total TVA : 123.93 €

Total TTC : 743.56 €

RESTE A PAYER : 743.56 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260600098	F01260600098	30/06/2026	410162	AMENAGEMENTS EXT DE CHAMP

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 016205 Recy						
19/06/2026	001128101	410162	PJDER3C330	DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 330	3.5	M3
19/06/2026	001128101	410162	552	ECO-PARTICIPATION	3.5	UN
19/06/2026	001128101	410162	450	FIBRES SYNTHETIQUES	3.5	